

Sainte-Thérèse, le 13 janvier 2017

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 1508, Route 117
à Saint-Faustin (lots 5 414 454 et 5 414 566)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 6 janvier dernier et à notre conversation téléphonique, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 20 novembre 2001, 1 page

Après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document concernant une station d'essence.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signe par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (2 pages)



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-15-01-0089103(ville)

DATE DE RÉDACTION : 2001/11/21

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 2001/11/20

HEURES : - ARRIVÉE :

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : Jean-Guy Gaulin

- DÉPART :

. LIEU INSPECTÉ : 3102-7121 Québec inc.
1508, route 117
lots P-20-2 et 20-2-1
rang 7, canton de Wolfe
Saint-Faustin-Lac-Carré, Qc

ADRESSE POSTALE (si différente) :

. NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE :

. PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S) : M. Serge Alarie, propriétaire

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)

Nombre: [] [] [] []

- BUTS : Vérifier s'il y a des activités commerciales de sablière sans ca.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je rencontre M. Serge Alarie, propriétaire des lots P-20-2 et 20-2-1 au 1508, route 117 à Saint-Faustin-Lac-Carré et m'informe que le projet d'exploitation des lots pour sablière ne s'est pas réalisé et je constate qu'effectivement il n'y a pas d'activités de sablière mais qu'un projet d'agrandissement pour le stationnement a été accepté par la ville. Des hommes s'affairent à couper des arbres.

3. CONCLUSION

Pas d'activités de sablière sur les lieux.

4. RECOMMANDATION

Prévoir inspection au besoin.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Jean-Guy Gaulin, insp.

2001/11/21

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet, T.P.

2001/11/22

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :